

DE CONCEPTION TOUTE NOUVELLE

Dans un
cadre
historique

Le plus grand lycée de l'Île-de-France s'édifie à Savigny-sur-Orge

CINQ CLASSES FONCTIONNENT DEPUIS HIER

On a dit du château de Savigny-sur-Orge qu'il était une « miniature du terrible, un abrégé de l'imposant ». On peut même ajouter qu'il était fort pittoresque et qu'il avait très grand air avant qu'il fût gravement endommagé par les bombardements de cette dernière guerre.

Situé à 20 kilomètres de Paris, ce beau manoir moyenâgeux était entouré d'un parc magnifique, que traversait en entier la petite rivière d'Orge, sinuose et charmante, séparant du terrain plat les bois qui montaient le coteau.

Dans ce cadre, d'une exception-

nez-de-chaussée, les bureaux de l'administration, cependant que le premier étage sera affecté à ce que M. Grange nomme les « classes spéciales ».

Les communs proches de l'église deviendront des réfectoires. Cinq cents places, réparties en de petites salles à manger gaies et bien éclairées qui rappellent sur plus d'un point le restaurant d'enfants de « La Roseraie », pourront y accueillir mille demi-pensionnaires. Dans les communs de gauche, on y installera des ateliers pour l'enseignement technique.

Enfin, et c'est là le point le plus important, des « pavillons » — au nombre de sept, exactement — seront édiflés dans le parc. L'un d'eux renfermera le gymnase et la salle de musique, les six autres constituant le groupe « filles » et le groupe « garçons ». Car, si dans quelques jours, garçons et filles seront côte à côte, dans les mêmes classes, on pense toutefois que lorsque l'ensemble sera terminé, deux groupes distincts seront formés, dans des locaux évidemment très voisins, quelques mètres tout au plus les séparant. Cette éventualité, précisons-le, nous amènera en 1954... si les crédits sont ouverts normalement.

Le vaste champ qui s'étend derrière le château sera, lui, consacré à un terrain de grande envergure, avec piste d'athlétisme, terrain de football, portiques, plateaux de gymnastique, volley-ball, basket... et peut-être tribunes.

Cinq ans seront nécessaires pour la réalisation de ce programme qui coûtera entre 500 et 600 millions.

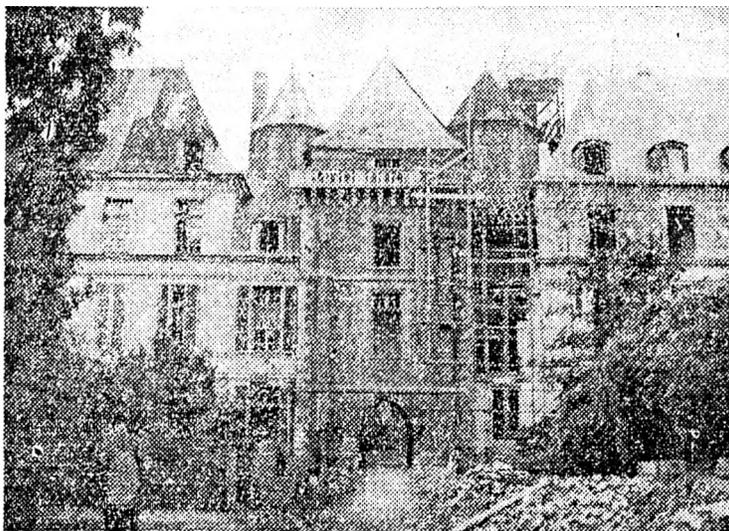
Huit salles ouvertes

Dès lundi, huit grandes salles (56 m² chacune), réparties en deux étages et ouvrant sur le parc par de larges baies reçoivent trois sixièmes classiques et deux secondes modernes (cent cinquante élèves environ).

Dès à présent, M. Grange affirme « que l'acquisition du château de Savigny par l'Etat est une bonne affaire ». Ce qui semble exact si l'on sait que les bâtiments existant déjà permettront une économie de près de 20 %, soit environ 100 millions ! Mais M. Grange a su mener les travaux d'intelligente façon, malgré les difficultés rencontrées.

En dépit de ces circonstances défavorables, M. Grange accomplit un travail remarquable, et non seulement du travail de bâtisseur mais aussi ce qu'on appelle « du monument historique ». Il a déjà mis au jour de belles cheminées des XIV^e et XV^e siècles, dont une, au rez-de-chaussée, est finement sculptée. Le salon de stuc aménagé par la célèbre muscadine, Mme Hamelin, sera restauré avec sa cheminée Louis XVI. Et, découverte sensationnelle, M. Grange a décelé les traces du vieux pont-levis moyenâgeux !

Jacques-André JANVIER.



Le cadre historique d'une partie du lycée subsiste, malgré la modernisation

nelle beauté, les « grands » aimaient autrefois à venir se reposer. Les vieux arbres tricentnaires ont ainsi abrité des souverains : Louis XI, Charles VII... et plus récemment la reine Isabelle, chassée d'Espagne par la Révolution ; des écrivains : Mme de Sévigné, qui venait chasser le cerf, Chateaubriand qui, non loin de là, écrivit son *Génie du christianisme* ; des guerriers : les Vesc, les de Vintimille, et enfin Louis-Nicolas Davout, le meilleur lieutenant de Napoléon, qui, dit une inscription, « après avoir commandé des armées et s'être couvert de lauriers à leur tête, ne dédaigna pas d'accepter plus tard les humbles fonctions de maire de la commune de Savigny ».

Aussi pensait-on, à juste titre, que ce château pouvait prendre rang parmi les belles demeures historiques de l'Île-de-France, non seulement en raison de son passé, mais surtout de sa fière allure.

Pendant quelques mois, on craignit le pire, c'est-à-dire la démolition pure et simple de tout le bâtiment ; ces craintes furent dissipées lorsque le 3 juillet 1948, la partie de l'ancien domaine de Mme Duparchy, située sur la rive gauche de l'Orge, soit près de 25 hectares, fut acquise par le ministère de l'Education nationale pour y faire construire une « annexe » ultra-moderne du lycée Lakanal, vers laquelle seraient obligatoirement dirigés les enfants de toute la banlieue sud et même les Parisiens demeurant près des garcs d'Austerlitz, St-Michel et Orsay.

Le projet

Alerté dès cette date, M. Germain Grange, architecte en chef des bâtiments civils, commença par faire effectuer des déblaiements (500 mètres cubes de gravats furent retirés) et des étalements afin d'essayer de sauvegarder ce qui restait encore de la demeure seigneuriale.

Dans le corps principal du château (façade et aile) seront installés, au